FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications 2015/830.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Trométamol

N° de produit 1806, 4099, 4101, 4102, 4109, 7732, 7736, 7747, BS14, LP12, X171, 32011

Synonymes, marques: Tris (Base), Tris (hydroxyméthyl) aminométhane

Identificateur supplémentaire

Désignation chimique:	Trométhamine
Formule chimique:	$NH_2C(CH_2OH)_3$
Numéro d´identification UE	-
N° CAS	77-86-1
N°CE	201-064-4
N° d'enregistrement REACH	01-2119957659-16-0038

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Application à des fins de laboratoire, de recherche et de production.
Usages déconseillés: Non déterminé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Avantor Performance Materials Poland S.A.
Sowinskiego 11str., 44-101 Gliwice,
Poland

Téléphone: 48 32 239-20-00
Télécopie :: 48 32 239-23-70

Personne à contacter: Product Information Compliance
E-mail: export@avantormaterials.com SDS: SDS@avantormaterials.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC: (33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.3 Autres dangers Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Trométhamine	99,0 - 100,0%	77-86-1	201-064-4	01-2119957659-16-0038	Aucune information disponible.	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.
Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Généralités: Consulter un médecin en cas de malaise. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la Peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et enlever les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas de symptômes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Détruire les vêtements et les chaussures contaminés.

Contact oculaire: Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Ingestion: Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Aucune information disponible.

Traitement: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être à retardement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucuns connus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Garder au frais les récipients exposés à l'incendie à l'aide d'un jet d'eau.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Maintenir à distance le personnel non autorisé. Porter un équipement de protection individuelle. Rester en amont du vent. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Éviter l'inhalation de poussières. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés.
6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:	Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Éviter tout rejet à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Balayer et placer dans un récipient à déchets chimiques convenablement étiqueté. Éviter la formation de poussières. Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure.
6.4 Référence à d'autres sections:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas goûter ni avaler. Éviter les situations générant des poussières. Les nuages de poussière peuvent être explosifs dans certaines conditions. NE PAS manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit contre la lumière directe. Éviter l'inhalation de poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:	conserver les conteneurs bien fermés. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker dans un endroit sec.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés:	Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:	Aucune information disponible.

Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes bien ajustées s'il y a de la poussière.
Protection de la peau	
Protection des Mains:	Matière: Gants de protection chimique
Autres:	Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Mesures d'hygiène:	Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contrôles environnementaux:	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	
État:	solide
Forme:	Poudre cristalline
Couleur:	Blanc, Jaune pâle
Odeur:	légère
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de fusion:	165 - 173 °C
Point d'ébullition:	288 °C
Point d'éclair:	Aucune information disponible.
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité:	Aucune information disponible.
Densité relative:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	0,55 g/l (20 °C)
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	-1,56
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Poids moléculaire:	121,14 g/mol ($NH_2C(CH_2OH)_3$)
Densité apparente:	1.500 kg/m3

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
10.4 Conditions à Éviter:	Chaleur, étincelles, flammes. Contact avec des matières incompatibles.
10.5 Matières Incompatibles:	Comburants forts. Aluminium. Cuivre.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	Oxydes d'azote. La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la Peau:	Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Contact oculaire:	Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion:	Aucun connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion
Produit: LD 50 (Rat): 5.900 - 6.000 mg/kg

Contact avec la peau
Produit: LD 50 (Rat) > 5.000 mg/kg

Inhalation
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée
Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau:
Produit: Le contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux:
Produit: Peut entraîner une irritation passagère des yeux.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Pas peau, ni un sensibilisant respiratoire.

Mutagénicité des Cellules Germinales

In vitro
Produit: Aucun composant mutagène identifié

In vivo
Produit: Aucun composant mutagène identifié

Cancérogénicité
Produit: Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Toxicité pour la reproduction
Produit: Aucun composant toxique pour la reproduction

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique
Produit: Irritation des voies respiratoires.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées
Produit: Aucuns connus.

Risque d'Aspiration
Produit: Non classé

Autres Effets Néfastes: Aucuns connus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité chronique

Poisson
Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques
Produit: Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation
Produit: Le produit est facilement biodégradable.

Rapport DBO/DCO
Produit Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation
Produit: Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol: Ce produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Indisponible.

12.6 Autres Effets Néfastes: Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.7 Informations supplémentaires: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Aucune information disponible.

Méthodes d'élimination: Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU:	Non réglementé.
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	Non réglementé.
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Non réglementé.
Étiquettes:	Non réglementé.
N° de danger (ADR):	Non réglementé.
Code de restriction en tunnel:	Non réglementé.
14.4 Groupe d'Emballage:	Non réglementé.
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non réglementé.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

RID

14.1 Numéro ONU:	Non réglementé.
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies	Non réglementé.
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Non réglementé.
Étiquettes:	Non réglementé.
14.4 Groupe d'Emballage:	Non réglementé.
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non réglementé.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

IMDG

14.1 Numéro ONU:	Non réglementé.
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	Non réglementé.
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Non réglementé.
Étiquettes:	Non réglementé.
N° d'urgence:	Non réglementé.
14.4 Groupe d'Emballage:	Non réglementé.
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non réglementé.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

Non réglementé.

IATA

14.1 Numéro ONU:	Non réglementé.
14.2 Nom de transport complet:	Non réglementé.
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	Non réglementé.
Étiquettes:	Non réglementé.
14.4 Groupe d'Emballage:	Non réglementé.
14.5 Dangers pour L'environnement:	Non réglementé.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 2012/18/EU (Seveso III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

Figurant sur la liste des candidats des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59(1). Liste des candidats
Contient:	aucune

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations de révision:	Sans objet.

Références

PBT	PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB	vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Principales références de la littérature et sources de données:	Les sources d'informations utilisées pour l'élaboration de la présente fiche de données de sécurité contiennent un ou plusieurs parmi les résultats suivants, provenant d'études toxicologiques effectuées en interne ou par les fournisseurs, de même que des informations provenant du Réseau de données toxicologiques (TOXNET), de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), de dossiers sur les substances, de monographies de l'IARC (CIRC), du programme national d'études toxicologiques des États-Unis, de l'agence pour l'enregistrement des substances toxiques et des maladies associées, d'autres fabricants élaborant des fiches de données de sécurité et le cas échéant, d'autres sources.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations de formation:	Aucune information disponible.
Date de Publication:	17.11.2020

FDS n°:

Avis de non-responsabilité: Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) ont été préparées à la base de données jugées exactes à la date de cette FDS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, AVANTOR PERFORMANCE MATERIALS ("AVANTOR") DECLINE EXPRESSEMENT TOUTE DECLARATION ET GARANTIE QUI SOIENT EN RAPPORT AVEC LES INFORMATIONS CI-INCLUSES, VISANT, SANS RESTRICTIONS, EXACTITUDE, EXHAUSTIVITE, ADAPTATION A UN USAGE OU UNE FIN, VALEUR MARCHANDE, NON-INFRACTION, PERFORMANCE, SECURITE, APTITUDE ET STABILITE. La FDS a été conçue comme guide pour le personnel dûment formé décrivant usage, gestion, stockage et élimination appropriés du produit auquel elle se rapporte, sans être pourtant exhaustive. Il est recommandé aux utilisateurs des produits d'Avantor de faire leurs propres tests et d'exercer leurs propres jugements afin de déterminer la sécurité, l'aptitude, l'usage, la gestion, le stockage et l'élimination convenables de chaque produit et de chaque produit conjugué en fonction de leurs propres fins et utilisations. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, AVANTOR DECLINE TOUTE RESPONSABILITE, ET L'ACQUISITEUR PAR LE FAIT D'UTILISER DES PRODUITS D'AVANTOR ACCEPTE QU'EN AUCUNE CIRCONSTANCE AVANTOR NE SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, IMPREVU, PUNITIF OU CONSECUTIF, Y COMPRIS, SANS RESTRICTIONS, PERTE DE BENEFICES, ATTEINTE A LA REPUTATION, RAPPEL DE PRODUITS OU INTERRUPTION D'ACTIVITE.